

ANNEXE 3: TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2013¹ PwDR 2014-2020 : Mesure 7.4			

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?		Oui	Non
Si le patrimoine est loué² à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	

¹ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

² Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Bénéfices ³ = recettes moins charges		Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices			

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ⁴	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	

³ En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

⁴ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,..)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL ET DE SES GT

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR ⁵	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur ⁶
2019	2014	2019	2014
Date des réunions de CLDR et Groupes de Travail durant l'année écoulée ⁷	Aucune réunion	Nombre de présents	
Réflexion sur l'opération de développement rural			
	<p>Après le long processus d'élaboration de l'ODR (consultation en marche depuis 2012), les longues pauses imposées par la crise covid-19 puis par celle post-inondations de juillet 2021, la dernière CLDR de Trooz datant de novembre 2022 ne comptait plus que 2 membres présents (hors quart communal), et ce malgré l'approbation du PCDR par le Gw le 16 juin 2021 et l'octroi de 2 conventions-faisabilité notifiées le 26 septembre 2022 relatives au lancement parallèle de deux fiches-projets (1.3 et 1.4). Ce constat de démotivation ambiante ne s'est pas amélioré malgré un contact repris par courriel avec tous juste après. Cette fonte de la CLDR a valu à la <i>Commune de Trooz</i> et au GREOVA de nombreuses relances d'appels à candidatures, qui sont restées vaines jusqu'en décembre 2023, où une nouvelle CLDR a enfin pu être constituée suite à de nombreuses nouvelles candidatures. La 1ère séance de cette CLDR s'est tenue en janvier 2024. Tous les membres, saluons-le représentants des diverses générations, sont très enthousiastes quant au suivi des fiches actuellement conventionnées (FP1.3 Réhabilitation de la <i>place Texeira</i> de la Brouck & FP1.4 Rénovation de la <i>salle Floréal</i> de Fraipont), à la relance du lot 0, et au lancement d'un <i>Budget participatif</i> dont ils constitueront le <i>Comité de sélection</i> (lancement prévu en février/mars 2024). Les statuts « effectif ou suppléant » des nouveaux membres doivent encore être déterminés lors de la séance de février 2024, ce qui permettra au GREOVA de la soumettre pour validation à la Mme DELHAGE, puisque l'ancienne CLDR a été modifiée à plus de 50%. Notons cependant que durant cette longue période sans CLDR, si ce n'est pour le lancement d'un <i>budget participatif</i> (qui n'aurait pu de toutes façons devenir officiel sans <i>Comité de sélection</i>), aucune avancée relative aux deux fiches-projets en convention-faisabilité n'a eu lieu, les auteurs de projets pour ces deux fiches ayant été désignés seulement fin septembre 2023.</p>		
Propositions de projets à entreprendre			
Numéro fiche-projet	Budget participatif		

⁵ Merci de joindre en annexe la délibération du conseil communal approuvant la modification de la composition de la CLDR (si changement <50% pendant l'année écoulée). Dans le cas d'un changement de composition de plus de 50%, merci d'utiliser le formulaire 3 disponible sur le guichet des pouvoirs locaux.

⁶ Merci de joindre en annexe le ROI approuvé accompagné de la délibération du conseil communal (si changement pendant l'année écoulée).

⁷ Merci de joindre en annexe les PV des réunions de la CLDR et GT. Si moins de 4 réunions ont été organisées sur l'année, merci de fournir une justification.

Intitulé du projet	
Priorité du projet	
Calendrier d'exécution	Février- Mars - Avril 2024

